

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités sportives spécialité Tourisme et loisirs sportifs

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE DE POITIERS, MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UNIVERSITE DE BOURGOGNE Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Bourgogne, Recteur de l'académie, Président de l'université de Poitiers, Président de l'université de Bourgogne, Président de l'université de Poitiers, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées : Le professionnel participe à la gestion et au développement des activités physiques de loisir en liaison avec le tourisme.

- Il réalise des études de marché sur les activités et les équipements existants.
- Il structure une offre de produits répondant à la valorisation d'une région ou à une demande précise.
- Il sensibilise et implique l'ensemble des interlocuteurs et partenaires.
- Il assure la promotion et la commercialisation de l'offre.
- Il gère les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de projet.

Capacités attestées : - Analyser les données du tourisme et des loisirs.

- Prendre en compte les contraintes économiques et les exigences environnementales pour élaborer et concevoir des produits et des services dans le secteur du tourisme et des loisirs sportifs.
- Gérer, suivre et évaluer les projets dans une perspective de développement durable.
- Maîtriser les outils de communication en particulier les nouvelles technologies et les langues étrangères.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

.

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - concepteur et gestionnaire de services sportifs touristiques et de loisirs dans les secteurs publics ou privés, marchands et non marchands.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

- approche pluridisciplinaire du tourisme et des loisirs sportifs : histoire, sociologie, anthropologie, économie du tourisme, connaissance de l'environnement (géographie, connaissance des écosystèmes, particularités locales). - connaissance des activités physiques et sportives liées au tourisme et aux loisirs sportifs (réglementation, législation, sécurité, organisation et aménagement) dans au moins l'un des domaines suivants : tourisme rural, de montagne, de littoral ou urbain.
- sciences juridiques et de gestion appliquées aux services et aux organisations: outils d'aide à la décision, comptabilité, management de projets, gestion des ressources humaines, marketing et techniques de communication.
- pratique de deux langues étrangères, renforcement du vocabulaire spécialisé.
- nouvelles technologies : bureautique, création de sites web.
- stage de professionnalisation (douze semaines minimum).

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :